



## DECLARATION LIMINAIRE CDAS des Bouches du Rhône du 25 mars 2014

Monsieur le Président,

Le projet de budget 2014 a confirmé ce que le gouvernement et les Ministres de Bercy ont tenté de minimiser dans leurs discours jusqu'ici : les administrations de Bercy sont toujours littéralement sacrifiées en étant bel et bien considérées comme « non prioritaires ».

De fait, l'affaire de viande de cheval, le constat de la hausse de la circulation de l'argent liquide non déclaré, l'affaire « Cahuzac », le constat de l'ampleur de la fraude fiscale etc, n'ont donc pas été considérés comme justifiant un renforcement des missions économiques, financières, fiscales, statistiques, sanitaires et douanières de Bercy. Les agents et les contribuables apprécieront...

Une nouvelle vague de suppressions d'emplois est prévue : 2564 emplois seront supprimés au sein du Ministère. Les dépenses de fonctionnement sont par ailleurs une nouvelle fois en forte diminution.

Dans le même temps, la charge de travail est en hausse constante, en témoigne l'accueil des contribuables qui a atteint un niveau record dans les services des finances publiques.

**Ce budget 2014 ne tient aucunement compte de la réalité en matière de charge de travail et de complexité du travail, il met en péril l'efficacité des missions et les conditions de vie au travail des agents.**

Il est en outre en décalage avec les ambitions affichées en matière de lutte contre la fraude ou, plus largement, de qualité du service public. Il paupérise largement les administrations de Bercy. Par ricochet, le budget de l'action sociale ministérielle pâtit de ces décisions iniques.

**Non, Solidaires n'acceptera pas qu'au nom de l'austérité, les mesures permettant d'atténuer les difficultés quotidiennes des agents, soient rognées voire supprimées.**

Plus particulièrement, au niveau du département des Bouches du Rhône, Solidaires Finances exige le maintien du budget de l'action sociale et surtout le maintien de l'effectif actuel de la délégation. Le budget que nous allons examiner aujourd'hui est en trompe l'œil. Si en apparence, le budget est en légère augmentation, il va surtout supporter de nouvelles charges comme l'équipement en matériels des coins repas auparavant pris en charge par l'administration centrale.

Désormais, le CDAS va devoir trancher entre le maintien de séjours enfants de qualité et l'achat de nouveaux réfrigérateurs pour des postes qui en font la demande :

**c'est scandaleux !**

Que dire encore de la lettre du ministre en date du 29 octobre 2013 qui décide d'attribuer la gestion budgétaire des crédits de sécurité et de santé au travail au niveau régional par les

correspondants Chorus des délégations d'action sociale, et de confier aux services de la DGFIP le support des délégations à l'action sociale par convention.

**Non, Solidaires n'acceptera pas qu'au nom de l'austérité, des mesures permettant de vider de son sens l'action sociale départementale soient prise unilatéralement !**

La décision du secrétariat général de nous empêcher de prendre des décisions locales quant à la gestion de l'arbre de Noël (suppression des abonnements lecture), contrevient au règlement du conseil départemental de l'action sociale qui a pour mission de gérer et de décider de l'action sociale dans le département. On rogne encore les capacités de décision locale.

Concernant les colonies de vacances, Solidaires Finances s'insurge contre le maintien des modalités de transport imposées par l'EPAF qui obligent les enfants à voyager en autobus pour des trajets auparavant effectués en TGV ou en Avion. Imposer des trajets tel que Marseille - Paris en autobus pour une durée de 12 heures au lieu de 3 h en train pour des effectifs de 80 enfants en moyenne est une véritable hérésie. C'est faire fi de la sécurité des enfants, c'est surtout imposer des conditions de voyage à des enfants et leurs accompagnateurs qui arrivent dans un état de grande fatigue sur les lieux de regroupement avant d'être acheminés sur leur lieu de vacances avec parfois un acheminement qui dépasse les 24 heures.

**Non, Solidaires n'accepte pas qu'au nom de l'austérité, des mesures mettant en danger la vie des enfants et des accompagnateurs soient prises et reconduites sans concertation. Solidaires exige que le transport des enfants entre les Bouches du Rhône et Paris soit effectué en train.**

Monsieur le Président, nous comptons sur votre action et votre engagement pour défendre et préserver une action sociale de qualité au bénéfice de tous les agents des Bouches du Rhône, actifs et retraités.